

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-quatre le 18 juin à vingt heures. Le Conseil Municipal
En exercice : 10 de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en
Présents : 7 session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la
Absents : 3 présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 7
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,
KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, TONON
Yannick

Absent(e)s représenté(e)s :

Absent(e) : RAYSSEGUIER Christian, LECUTIER Jean-Marc, RUIZ Benoit.

Secrétaire de séance : MONJAL Mathilde

Délibération N°2024_D19

Objet : Demande d'admission en non-valeur.

Date convocation :

14 juin 2024

Vu la demande d'admission en non valeurs de produits irrécouvrables faite par le
SGC CASTRES pour un total de 47,22€ (numéro d'enregistrement :
5798750412).

Date affichage :

14 juin 2024

Vu l'impossibilité de recouvrement des titres par le comptable.

Vu l'annexe jointe à la délibération indiquant le détail des produits
irrécouvrables.

Après délibération, il est accordé l'admission en non-valeurs des titres dont le
montant total s'élève à 47,22€.

**Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.**

Fait à Boissezon le 18 juin 2024,

**Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.**

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

**Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :**

Le 18 juin 2024